

Questions au Feuilleton

2. Quelle valeur historique la Commission des lieux et monuments historiques du Canada accordera-t-elle au domicile de l'honorable Robert Wilmot?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. La recherche nécessaire pour confirmer que cette maison a été le domicile de l'honorable Robert Wilmot, un des Pères de la Confédération, sera entreprise avant la réunion d'automne de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, dont la date sera fixée par la Commission lors de sa réunion de printemps en mai prochain. De plus, un examen de l'architecture du bâtiment sera effectué. Pour le moment, il n'est pas possible de donner le nom des chercheurs qui s'en occuperont, ni la date précise à laquelle commencera la recherche, car les travaux sur la documentation nécessaire pour la réunion d'automne de la Commission ne seront attribués qu'après la réunion du printemps.

2. Si la Commission déclare que la maison est d'intérêt national et que cette recommandation est acceptée, la commémoration consistera, comme d'habitude en pareil cas, en l'apposition d'une plaque.

LE NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ÉTUDIANT LE FRANÇAIS À L'ALLIANCE FRANÇAISE D'OTTAWA

Question n° 454—**M. Cossitt:**

1. Au cours des trois dernières années, combien de fonctionnaires ont suivi ou suivent à l'Alliance Française d'Ottawa des cours de français dont le gouvernement assume directement ou indirectement les frais?

2. Quels sont le total des dépenses afférentes et le coût moyen par élève?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me communique les renseignements suivants: 1. Aucun.

2. Néant.

LE CENTRE CULTUREL DE LA MALBAIE (QUÉ.)

Question n° 466—**M. Caouette (Charlevoix):**

En ce qui concerne la contribution du gouvernement à la construction du Centre culturel de La Malbaie (Québec), lors des fêtes du centenaire de la Confédération en 1967, a) quel a été le coût du Centre culturel de La Malbaie, b) combien le gouvernement y a-t-il investi de 1967 à ce jour, c) quelles étaient les clauses de l'entente énonçant la procédure à suivre relativement aux droits d'acquisition de ce Centre par la ville de La Malbaie, d) existe-t-il une clause dans cette entente interdisant à la municipalité de se départir de cet édifice?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): a) Le coût *estimatif* du projet au moment de son approbation par la Commission du Centenaire en octobre 1966 était de \$100,000. La demande définitive présentée par la province de Québec à la Commission du Centenaire faisait état à l'époque d'un coût cumulé de \$224,440.85. b) La contribution totale de la Commission du Centenaire au titre des frais de construction était de \$33,333.33. Ce montant a été versé à la province de Québec au moment de l'approbation des demandes de la façon suivante: 24 mai 1967, \$19,104.06; 16 novembre 1967, \$10,895.93; 29 janvier 1969, \$3,333.34; total \$33,333.33. c) et d) Le programme des projets locaux

[M. Howie.]

du Centenaire était régi par les ententes fédérales-provinciales entre la Commission du Centenaire et chaque province et territoire. C'est pourquoi aucune clause de ces ententes ne vise les droits des municipalités.

L'AÉROPORT DE FREDERICTON

Question n° 486—**M. Howie:**

1. Combien de personnes ont utilisé l'aéroport du ministère des Transports à Lincoln desservant Fredericton (N.-B.) du 1^{er} janvier au 31 décembre 1973, et quel espace est maintenant réservé aux passagers et à ceux qui attendent le départ de leur avion?

2. Projette-t-on d'agrandir l'aéroport pour aménager de nouvelles salles d'attente, restaurants, cafétéria et, dans l'affirmative, quand?

3. Combien de DC-9 l'aire de trafic peut-elle accommoder en toute sécurité?

4. A-t-on projeté d'agrandir cette aire de stationnement et d'ajouter de nouvelles voies de circulation et, dans l'affirmative, quand?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. 86,350 passagers d'Air Canada et de Eastern Provincial ont utilisé les installations de cet aéroport. La salle de départ a une superficie de 451 pieds carrés et la salle d'attente de 1,600 pieds carrés.

2. On étudie actuellement la possibilité d'agrandir l'aérogare mais aucune date n'a encore été fixée.

3. L'aire de trafic peut recevoir simultanément 3 appareils DC-9.

4. On projette effectivement d'agrandir cette aire de stationnement et de construire une voie de circulation parallèle à la piste 15-33; les travaux devraient être effectués en 1976-1977, mais cela dépend des fonds disponibles et des priorités nationales.

LE POURCENTAGE DE CANADIENS UNILINGUES FRANÇAIS

Question n° 508—**M. Mather:**

Quel était le pourcentage de Canadiens unilingues français en 1960, 1965 et 1973?

M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: Il n'y a pas de données disponibles pour les années indiquées. Cependant, on connaît le pourcentage de Canadiens unilingues français* grâce aux chiffres du recensement du Canada pour les années suivantes:

Année	Pourcentage de Canadiens unilingues français
1961	19.1
1971	18.0

*Il faut noter que les pourcentages figurant ci-dessus peuvent comprendre des personnes d'expression française qui parlent une langue seconde autre que l'anglais.